

Exercice 1995 - Jumelages et Relations Internationales - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission «Relations Internationales», il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

1) Subventions aux établissements scolaires :

* 8 015 F au Lycée Professionnel Montjoux pour le déplacement de 24 élèves à Dewsbury (Angleterre) du 25 mars au 8 avril 1995 (échange professionnel).

* 1 896 F au Comité de Jumelage Besançon- Pavie du Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 22 élèves à Grosseto (Italie) du 18 au 25 octobre 1995 (échange scolaire).

* 3 000 F au Lycée Pergaud pour le déplacement de 29 élèves à Montréal (Canada) du 17 au 27 octobre 1995 (échange scolaire).

* 2 178 F au Lycée Saint-Jean pour le déplacement de 33 élèves à Krumbach (Allemagne) du 12 au 21 octobre 1995 (échange scolaire).

2) Subvention à une association

* 832 F au Sport Nautique Bisontin «Canoë Kayak» pour participer à une régata internationale de canoë à Pavie (Italie) du 8 au 10 septembre 1995 et 270 F pour l'accueil de 9 sportifs de Pavie du 13 au 15 octobre 1995 (échange sportif).

En cas d'accord, la dépense, soit 16 191 F, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 1995, chapitre 940.32.657.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.